



# Rapport

La 2<sup>nd</sup>e Edition de la rencontre annuelle entre  
l'Agence Marocaine AntiDopage  
&  
les Fédérations Royales Marocaines sportives

Mardi, 21 Mars 2023



## Affiche de la journée



**AMAD**

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات  
+٥٠٨0٥7+ +٤٤٧0٤٤٤٤ | ٤٤٤٤٤٤ | ٤٤٤٤٤٤٤٤  
Agence Marocaine Antidopage

LA **2<sup>nde</sup>** RENCONTRE  
AVEC LES FÉDÉRATIONS ROYALES MAROCAINES SPORTIVES  
SOUS LE THÈME :

**PARTENARIAT IMMuable**  
**ENTRE**  
**L'AGENCE MAROCAINE ANTIDOPAGE**  
**&**  
**LES FÉDÉRATIONS SPORTIVES**

21 Mars 2023  
Complexe Moulay Rachid de la Jeunesse  
et de l'Enfance Bouznika



[www.amad.ma](http://www.amad.ma)



Agence Marocaine Antidopage



Agence Marocaine Antidopage



Agence Marocaine Antidopage



amad\_maroc



amad\_maroc

## Programme de la journée



**AMAD**

الوكالة المغربية لمكافحة المنشطات  
المملكة المغربية  
Agence Marocaine Antidopage

# PROGRAMME

### Heure

09:00 - 09:30 Accueil des participants

#### Ouverture de la journée :

- Mot de Mme la Présidente de l'AMAD
- 09:30 - 10:00 - Mot du représentant du Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports.
- Mot du représentant du CNOM

10:00 - 10:30 Activités de l'Agence Marocaine Antidopage pour l'année 2022 et perspectives 2023.

10:30 - 11:00 Les Fédérations Royales Nationales, acteurs principaux dans le Programme National Antidopage.

11:00 - 11:30 **Discussion**

11:30 - 11:50 **Pause- café**

11:50 - 12:10 Prise de médicaments et procédure d'obtention de l'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques.

12:10 - 12:25 Compléments alimentaires

12:25 - 13:00 Présentation d'une étude de recherche « Etude des connaissances, attitudes et comportement des sportifs vis-à-vis du dopage au Maroc »

13:00 - 13:30 **Discussion**

13:30 - 14:00 Recommandations et clôture de la journée

14:00 **Déjeuner**







## Organismes présents

Cette journée a connu la présence de 118 participants, représentant 40 Fédérations Royales Marocaines Sportives, le Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, le Comité Olympique Marocain, la presse nationale...

### Les Ministères représentés

- Ministère de l'Education Nationale, du Parascolaire et du Sport

### Les fédérations représentées (40 au total) :

- Fédération Royale Marocaine d'Athlétisme
- Fédération Royale Marocaine d'Aviation Légère et sportive
- Fédération Royale Marocaine d'Aviron
- Fédération Royale Marocaine de Bodybuilding et Fitness
- Fédération Royale Marocaine de Boxe
- Fédération Royale Marocaine de Canoë Kayak
- Fédération Royale Marocaine d'Escrime
- Fédération Royale Marocaine de Golf
- Fédération Royale Marocaine de Gymnastique
- Fédération Royale Marocaine d'Haltérophilie
- Fédération Royale Marocaine de Hockey
- Fédération Royale Marocaine de Hockey sur glace
- Fédération Royale Marocaines des Jeux Electroniques
- Fédération Royale Marocaine de Judo
- Fédération Royale Marocaine de Jui Jitsu
- Fédération Royale Marocaine de Karaté
- Fédération Royale Marocaine de Kickboxing, Muay Thai, Savate
- Fédération Royale Marocaine de Motocyclisme
- Fédération Royale Marocaine de Natation
- Fédération Royale Marocaine de Plongée & Activités Subaquatiques
- Fédération Royale Marocaine de Polo
- Fédération Royale Marocaine de Rugby
- Fédération Royale Marocaine de Sambo & Taï Jitsu
- Fédération Royale Marocaine de Ski et Sports de Montagne
- Fédération Royale Marocaines des Sports Aérobcis, Fitness, Hip-hop et Disciplines assimilées
- Fédération Royale des Sports Automobiles



- Fédération Royale Marocaine des Sports Boules
- Fédération Royale Marocaine des Sports Equestres
- Fédération Royale Marocaine des Sports pour Personnes en Situation de Handicap
- Fédération Royale Marocaine du Sport pour Tous
- Fédération Royale Marocaine des Sports Urbains
- Fédération Royale Marocaine de Surf
- Fédération Royale Marocaine de Taekwondo
- Fédération Royale Marocaine de Tang Soo Do
- Fédération Royale Marocaine de Tennis
- Fédération Royale Marocaine de Tir Sportif
- Fédération Royale Marocaine de Triathlon
- Fédération Royale Marocaine de Voile
- Fédération Royale Marocaine de Volley-ball
- Fédération Royale Marocaine de Wushu

### Les organes sportifs

- Comité National Olympique Marocain

### Les instances internationales

- Organisation Régionale Antidopage Afrique du Nord

### La presse écrite, audio-visuelle et électronique

- La MAP
- L'Opinion
- M Sport
- Monde presse
- ...

### Les associations et autres organismes

- Association Marocaine des journalistes Sportifs

## Rapport

L'Agence Marocaine Antidopage (AMAD) a organisé le mardi 21 Mars 2023 la 2<sup>nd</sup>e Edition de la rencontre annuelle avec les Fédérations Royales Marocaines Sportives, qui a eu lieu au Complexe Moulay Rachid, à Bouznika sous le thème : « **Partenariat immuable entre l'Agence Marocaine Antidopage et les Fédérations Royales Sportives** ».

Madame la présidente de l'Agence Marocaine Antidopage, Dr. Fatima ABOUALI et la représentante du Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports, Dr Sahar SEMMAR ont lancé l'ouverture de cette journée en souhaitant la bienvenue aux différents participants, et en mettant l'accent sur le rôle capital des fédérations dans la lutte antidopage. La présidente de l'AMAD a, en outre mis en exergue l'importance de cette journée qui constitue l'occasion d'échanges et de renforcement de partenariat et de collaboration entre l'AMAD et les Fédérations. L'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre du renforcement des ponts de collaboration entre les différents intervenants pour un sport national sans dopage. C'était une occasion de rappeler aux Fédérations l'importance de la mise en place de programmes d'éducation et de sensibilisation ainsi que le placement du sportif au cœur de la lutte contre le dopage.





Par la suite, Pr. Moulay Ahmed BELLIMAM, Secrétaire Général de l'AMAD, lors de son intervention a évoqué le contexte international de la lutte antidopage, la conformité par rapport au Code Mondial Antidopage et à la Convention de l'UNESCO. Il a également rappelé les sanctions encourues en cas de non-conformité. Cette rencontre annuelle a permis de passer en revue les activités de l'AMAD pour l'année 2022 en matière des



exigences internationales, notamment la conformité au Code et de gouvernance ; mais également les actions ayant été entreprises en matière d'éducation et de sensibilisation et le programme de contrôle de dopage réalisé au cours de l'année. Il a aussi évoqué les différents cycles de formation qui ont été organisés par l'AMAD. L'assistance a également été informée des actions de partenariat et de collaboration conclues en 2022 et lors du premier trimestre 2023 par l'AMAD, et en rapport avec ce sujet, le SG de l'AMAD a beaucoup insisté sur l'importance de développer des partenariats fédérations-AMAD, dans l'objectif de lutter efficacement contre le dopage dans le sport. Par ailleurs, il a évoqué dans les activités de l'AMAD, le volet de la recherche et l'ouverture de l'AMAD sur le milieu universitaire, car c'est par le biais de la recherche que certains aspects liés au dopage peuvent être compris afin de proposer des solutions pour mieux les appréhender. A la fin de son exposé le SG de l'AMAD a parlé du projet phare que l'AMAD compte lancer à partir du 24 juin 2023, il s'agit de « la caravane nationale d'un sport sans dopage », dont le principal objectif est la sensibilisation aux méfaits du dopage ; toutes les différentes fédérations sportives nationales sont invitées à s'associer à ce projet, par l'implication de leurs ligues nationales et leurs clubs dans les activités de la caravane.

L'exposé de Mme. Maria TOUNSI, Chef de Pôle Education, Stratégies et Partenariats et qui s'intitulait « *Fédérations Sportives, maillon essentiel de l'antidopage* », s'est articulé autour de 3 points :

- Développement d'une adhésion engagée ;
- Sportifs au cœur de l'antidopage ;
- En route pour l'excellence.



Elle a fait le focus sur l'importance de la collaboration entre les Fédérations Royales Marocaines Sportives et l'AMAD. En effet les fédérations sont le maillon essentiel de



l'antidopage. Elle a également précisé les attentes de l'AMAD en termes d'engagement des fédérations, l'implication des sportifs dans les programmes antidopage et la désignation de points focaux au sein des fédérations.

Elle a également montré que les objectifs de l'AMAD et des fédérations sont communs comme le respect des droits des sportifs, la protection de leur santé et sécurité, ...il est important d'avoir des partenariats durables pour renforcer nos liens mutuels et développer un dialogue efficace en faisant appel à l'intelligence collective et ce en signant des conventions de partenariat nous permettant d'obtenir les calendriers sportifs et d'échanger en matière de lutte antidopage.

De son côté Dr. Maria Windy, cadre au Ministère de l'Education nationale, du Préscolaire et des Sports a parlé de « *la prise de médicaments et procédure d'obtention de l'Autorisation d'Usage à des fins Thérapeutiques* ».

L'intervenante a rappelé la règle de base relative au droit des sportifs à se soigner et à recevoir des traitements adéquats en rapport avec une maladie diagnostiquée.

Elle a insisté sur le fait qu'aucun sportif ne doit prendre de médicament sans l'avis de son médecin. Si le médecin n'a pas d'autres alternatives que procéder à la prescription d'un médicament à base de substance interdite, une demande d'AUT doit être formulée au préalable à l'AMAD et elle a détaillé la procédure à suivre pour l'obtention d'une AUT.

Enfin Dr Naima Rhalem, membre du Conseil d'Administration de l'AMAD, lors d'une première intervention a parlé des « *compléments alimentaires* » et les risques sur la santé liés à leur utilisation. Elle a également souligné le fait que la composition de ces produits est souvent méconnue et donc leur consommation est susceptible d'induire des résultats positifs à des substances interdites en dopage.

Dans sa deuxième intervention, Dr N. Rhalem a présenté deux projets de recherche de l'AMAD, le premier sur l'état des lieux des compléments alimentaires (CA) ; c'est un projet intégré réalisé en collaboration avec l'UNESCO ; il s'intéressera en un premier temps à réaliser une enquête sur la consommation des CA au Maroc, puis à répertorier les CA commercialisés à l'échelle nationale, ensuite à analyser les échantillons des CA sélectionnés





en vue d'y rechercher la présence de toute matière dopante, et enfin à élaborer des recommandations pour une meilleure gestion de ces CA dans notre pays.

Le deuxième sujet est une étude des connaissances, attitudes et comportement (étude CAP) des sportifs vis-à-vis du dopage au Maroc. Ce sujet sera conduit en collaboration avec l'Agence Mondiale Antidopage. Dr N. Rhalem, lors de son intervention a montré à l'assistance que ces sujets comportent des questionnaires à renseigner par les sportifs et de leurs encadrants de différentes fédérations et leur a demandé leur implication dans la réussite de ces projets de recherche.

Tout au long de la journée, l'assistance a pu participer à de riches échanges à chacune des interventions ce qui a permis aux différents représentants des Fédérations d'avoir des réponses et clarifications pour leurs questionnements de la part de l'AMAD ainsi que des différents intervenants.



A l'issue de cette journée, riche en présentations, discussions et débats, se sont dégagées **les recommandations** ci-après :

- Développer des partenariats entre l'AMAD et les Fédérations Royales Marocaines Sportives ;
- Communiquer à l'Agence les programmes sportifs nationaux et internationaux tout en assurant une mise à jour régulière de ces programmes, ce qui permettra à l'AMAD d'établir ses programmes d'éducation et de contrôle et les tenir à jour ;
- Accompagner les programmes scolaires pour la sensibilisation des élèves à un âge précoce pour un sport propre ;
- Participer à la caravane nationale du sport sans dopage programmée par l'AMAD qui touchera un grand nombre de sportifs à travers les différentes régions du Royaume ;
- Sensibiliser les sportifs aux risques de l'automédication et à leur droit de demander des AUTs lorsque c'est nécessaire ;
- Attirer l'attention des sportifs sur les risques de la consommation des compléments alimentaires ;
- Inciter les Fédérations Royales Marocaines Sportives à participer aux études et aux recherches scientifiques programmées par l'AMAD.

